



Association des Centrales d'Achats Africaines de Médicaments Essentiels
01 BP 4877 Ouagadougou Burkina Faso Tel : 226 50 37 37 50 Fax : 226 50 37 37 57 Cameg@cameg.bf

RAPPORT D'ACTIVITES 2006/2007

Préambule :

Ce rapport décrit les activités réalisées par l'Association Africaine des Centrales d'Achats de Médicaments Essentiels (en abrégé ACAME), sous la Présidence de M. Moustapha YACOUBA, Directeur Général de la CPA du Tchad, depuis la IX^{ème} Assemblée Générale de N'Djamena jusqu'à la X^{ème} Assemblée de Libreville.

1. Rappel des orientations de la 9^{ème} Assemblée Générale de N'Djamena du 02 au 04 novembre 2006

La IX^{ème} Assemblée Générale de N'Djamena avait convenu de poursuivre l'orientation des activités de l'ACAME autour des axes prioritaires suivants :

- ✚ Les échanges d'expériences entre les Centrales d'Achats
- ✚ La mise en oeuvre d'un programme de formations pluridisciplinaires
- ✚ La mise en place d'une politique progressive d'acquisition commune
- ✚ La préparation d'une campagne groupée de promotion du médicament essentiel générique
- ✚ A ces thèmes habituels s'était ajoutée la recommandation de rester vigilants quant à la sous utilisation des Centrales d'Achats de Médicaments Essentiels pour l'approvisionnement des programmes de lutte contre les trois maladies dites prioritaires (VIH/Sida, Paludisme, Tuberculose).

2. Tenue d'un séminaire en top management

Afin de contribuer à l'amélioration du pôle managérial des Centrales d'Achats, l'ACAME a souhaité que soit programmé un séminaire de formation en Top Management à l'intention des Directeurs Généraux.

Le Secrétariat Permanent a proposé après étude des possibilités une collaboration avec le CESAG de Dakar et a convenu avec l'équipe pédagogique du CESAG des thèmes à traiter : le rôle du manager, la planification stratégique et la planification opérationnelle, le leadership et la gestion d'une équipe, le management du changement, etc).

Le séminaire, financé par la Coopération française, s'est déroulé du 04 au 08 décembre 2006 à Dakar, et a été fortement apprécié par les bénéficiaires.

3. Déclaration de Dakar

Les Directeurs Généraux de l'ACAME, en marge du séminaire de formation de Dakar en top management, ont tenu une réunion sur la substitution des Centrales d'Achats par des agences de l'ONU ou des Organisations Non Gouvernementales occidentales, pour l'approvisionnement en ARV, en ACT et en anti-tuberculeux des programmes financés principalement par le Fonds Mondial et UNITAID.

Après un tour d'horizon collégial sur la situation, l'ACAME a alors décidé de lancer une Déclaration baptisée « Déclaration de Dakar » à l'attention des Autorités de leurs pays respectifs, des Partenaires et des Bailleurs de Fonds sur le constat de sous-utilisation des Centrales d'Achats.

Dans cette Déclaration, l'ACAME prône une utilisation accrue des Centrales, conformément aux principes élémentaires de développement des capacités locales et de pérennisation des systèmes nationaux d'approvisionnement. L'ACAME demande également que toute lacune éventuellement constatée, lors d'une évaluation objective d'une Centrale, fasse l'objet de la mise en place de mesures d'accompagnement, visant à remédier aux problèmes identifiés.

L'ACAME convie également dans cette Déclaration l'ensemble des Bailleurs de Fonds et des Partenaires au Développement à une Conférence Internationale, pour débattre de manière constructive de ces questions.

En raison de la nature des enjeux, le Secrétariat Permanent a élaboré un plan de communication ambitieux, avec des publications dans le bimestriel « Médecine Tropicale » de décembre 2006, le bulletin de ReMeD de mai juin 2007, le point d'orgue étant la diffusion en mai 2007 de la « Déclaration de Dakar » dans l'hebdomadaire panafricain « Jeune Afrique ».

4. Plan de développement stratégique des Centrales d'Achats de Médicaments Essentiels

Le Secrétariat Permanent de l'ACAME a élaboré un tableau synthétique comportant les différentes rubriques faisant habituellement l'objet d'une analyse lors de l'évaluation d'une Centrale d'Achats.

Chaque Centrale d'Achats a rempli ce canevas en indiquant ses forces, ses faiblesses et les activités prioritaires à mener, document qui pourra être également utile aux autorités et aux partenaires.

Le Secrétariat Permanent a synthétisé les plans de développement des 19 Centrales membres et dégagé les grandes tendances suivantes :

- ✚ L'adaptation statutaire (vers une plus grande autonomie de gestion et de fonctionnement)
- ✚ La mise en place de formations pluridisciplinaires (devant accroître les capacités des Centrales d'Achats)
- ✚ Le développement des infrastructures (stockage, etc) et de la logistique de transport
- ✚ L'appui à l'informatisation
- ✚ La création de structures de contrôle, devant permettre aux Partenaires et Bailleurs de fonds d'être informés sur la gestion des activités.

5. Conférence de Ouagadougou entre l'ACAME, les Partenaires et les Bailleurs de Fonds

5.1. Déroulement

Comme stipulé dans la « Déclaration de Dakar », l'ACAME a convié la communauté des Partenaires et Bailleurs de Fonds à une Conférence Internationale qui s'est tenue le 19 juin 2007 à Ouagadougou.

Cette Conférence de Ouagadougou, placée sous la présidence du Ministre d'Etat, Ministre de la Santé du Burkina Faso et rehaussée par la présence du Préfet Doussourd, Conseiller Spécial d'UNITAID, a été largement médiatisée : une interview du Secrétaire Permanent a été notamment diffusée à plusieurs reprises sur RFI.

Les Directeurs Généraux des Centrales d'Achats ont exposé les difficultés, insuffisances ou incohérences qu'ils ont remarquées dans leurs pays respectifs lorsque d'autres structures se sont substituées à leurs Centrales.

Ils ont ensuite revendiqué une implication optimale des Centrales d'Achats dans les différents programmes sur la globalité du cycle logistique d'approvisionnement (sélection, quantification, acquisition, distribution et usage rationnel et réapprovisionnement).

Le représentant d'UNITAID, tout en justifiant le principe de la globalisation des achats pour l'obtention de meilleurs prix et le lancement de productions spécifiques auprès des fabricants, a expliqué qu'après la phase de démarrage réalisée dans un certain degré d'urgence, il s'agissait désormais de développer une collaboration accrue avec les Centrales d'Achats, et comptait sur l'ACAME pour y parvenir.

Le représentant du Fonds Mondial s'est montré ouvert à toute proposition visant une meilleure implication des Centrales d'Achats dans la gestion des programmes d'approvisionnement en médicaments contre les maladies prioritaires. Il a insisté sur le développement de la communication entre d'une part le Fonds Mondial et le PNUD ou les Agences de l'ONU, mais également entre les Autorités et les différents intervenants au niveau des pays.

5.2. Résolutions

A la fin de cette Conférence, l'ACAME a pris trois résolutions, portant respectivement :

- ✚ Sur les statuts juridiques des Centrales
- ✚ Sur les réformes à engager par les Centrales
- ✚ Sur la création d'un comité de suivi de l'approvisionnement des programmes

5.3. Propositions aux Partenaires

Des propositions ont été également formulées aux Partenaires par l'ACAME :

- ✚ Association des Centrales depuis la phase de conception des programmes d'approvisionnement jusqu'à leur mise en œuvre.
- ✚ Création d'un groupe de travail comprenant des représentants de l'ACAME et des partenaires, chargé d'assurer le suivi des résolutions prises lors de la Conférence de Ouagadougou.
- ✚ Appui technique et financier du Plan de Développement Stratégique de chaque Centrale d'Achats membre.
- ✚ Harmonisation des procédures d'évaluation et de validation des Centrales d'Achats (objectivité, prise en compte de la globalité de l'environnement dans lequel évolue la Centrale d'Achats).

5.4. Réunion de synthèse et de suivi de la Conférence

Le lendemain s'est tenue à la CAMEG du Burkina Faso une réunion entre les Directeurs Généraux de l'ACAME, dans le but de consolider les acquis de cette Conférence par la mise en œuvre des activités suivantes :

- ✚ La diffusion du rapport général de la Conférence par chaque Centrale d'Achats à ses autorités de tutelle et aux représentations locales des Partenaires et des Bailleurs de Fonds.
- ✚ La tenue d'une réunion sur le même modèle au sein de chaque pays membre.
- ✚ La constitution d'un Comité de Suivi des résolutions prises par l'ACAME lors de la présente Conférence.

L'ACAME a décidé que ce Comité de Suivi aura pour mandat de rencontrer les Bailleurs de Fonds importants (UNITAID, Fonds Mondial en priorité) afin de discuter des modalités d'une collaboration satisfaisante.

Le Secrétariat Permanent a donc sollicité une entrevue auprès du Président du Conseil d'Administration d'UNITAID et également auprès du Directeur Exécutif du Fonds Mondial. M. Douste Blazy a donné un accord de principe pour une réunion lors de la

Table Ronde de ReMeD le 12 novembre prochain et également envisage de discuter avec l'ACAME en marge du Conseil d'Administration d'UNITAID. Le Professeur Kazatchkine propose une rencontre lors de sa venue à Ouagadougou les 01 et 02 décembre 2007.

6. Programme d'appui aux activités de l'ACAME en Afrique de l'Ouest financé par l'Union Européenne à travers le PRSAO

6.1. Obtention d'un financement de l'Union Européenne pour l'Afrique de l'Ouest

Le Secrétariat Permanent s'est efforcé de faire preuve d'adaptation et de réactivité devant la régionalisation de certaines sources de financement.

Il a ainsi saisi l'opportunité de présenter et de défendre en extrême urgence un programme d'appui à l'ACAME en Afrique de l'Ouest auprès de la Délégation de la Commission Européenne du Bénin, à travers son Programme Régional Santé en Afrique de l'Ouest.




Ce projet a été accepté et a fait l'objet de la signature d'une Convention de subvention entre l'ACAME, représenté par le Dr Pascal HESSOU, Directeur Général de la CAME du Bénin et l'Ambassadrice de la Délégation de la Commission de l'Union Européenne au Bénin. Le budget obtenu s'élève à 1.300.000 Euros sur 18 mois.

La condition sine qua non de l'obtention du financement était d'associer comme bénéficiaires des activités les Centrales d'Achats anglophones d'Afrique de l'Ouest (Gambie, Ghana, Liberia, Nigeria, Sierra Leone), et lusophone (Cap Vert). La première partie des fonds ont été versés au compte de l'ACAME en avril 2007.

Il est évident que le Secrétariat Permanent ne ménagera aucun effort en vue d'obtenir d'autres financements régionaux, ou de trouver des fonds susceptibles de faire bénéficier du projet les Centrales situées en dehors de l'Afrique de l'Ouest.

6.2. L'articulation du projet

Le projet d'appui aux activités de l'ACAME en Afrique de l'Ouest comporte les activités prioritaires suivantes :

-  L'appui à l'informatisation des Centrales d'Achats d'Afrique de l'Ouest
-  L'organisation de formations (gestion des approvisionnements et assurance de la qualité pour les pharmaciens, gestion prévisionnelle pour les DAF)
-  La mise en place d'une campagne de promotion du médicament essentiel générique

La phase de démarrage, comportant le lancement des appels d'offres et tenant compte du respect de procédures du FED, débouche désormais sur une phase opérationnelle.

6.3. Tournée de présentation du projet ACAME/PRSAO dans les pays anglophones et lusophone.

Tous les textes (contrat de subvention, statuts, termes de référence des activités) ont été traduits en anglais par un cabinet spécialisé et diffusés aux Centrales d'Achats de Médicaments d'Afrique de l'Ouest anglophones.

Une mission menée par le Dr Mamessilé Assih, Directrice Générale de la CAMEG du Togo, accompagnée du Conseiller Technique de l'ACAME, s'est rendue au Ghana du 19 au 21 septembre 2007 pour présenter les différentes lignes du projet d'appui aux Centrales d'Achats d'Afrique de l'Ouest financé par la Commission Européenne à travers le PRSAO.

Une deuxième mission menée par Monsieur Matar Niang, Contrôleur de Gestion de la PNA du Sénégal, accompagné du Conseiller Technique de l'ACAME, s'est rendue en Gambie du 26 au 28 septembre 2007.

Les autorités concernées du Ghana et de la Gambie ont donné leur accord pour une participation à l'ensemble des activités prévues. Le Liberia, qui sera visité prochainement par le Dr Mariama SAMBO (Directeur de l'ONPPC) est également vivement intéressé.

Il est prévu également que le Dr Estevao Da Costa (Directeur Général de la CECOME de Guinée Bissau) se charge de la mission de présentation du projet au Cap Vert.

Les responsables de la Sierra Leone, et du Nigeria n'ont pas encore donné de réponse aux courriers envoyés par le Secrétariat Permanent. Ils vont être visités prochainement par une délégation de l'ACAME.

6.4. Recrutement du personnel de l'ACAME

Après publication dans les journaux, organisation de tests écrits et d'entretiens, la Commission de l'ACAME chargée du recrutement d'un comptable et d'un informaticien a proposé les agents sélectionnés au Secrétaire Permanent, qui a entériné les décisions. Ils sont en poste depuis le 15 octobre 2007.

En attendant leur prise de fonction, la Directrice Administrative et Financière et le Contrôleur de Gestion de la CAMEG ont continué leur rôle de soutien administratif au Secrétariat Permanent.

6.5. Contrat de service « appui à la gestion informatique » sur financement UE/PRSAO

Les Termes de Référence de cet appui stipulent :

- ✚ la création d'un site web dans 13 Centrales d'Achats d'Afrique de l'Ouest et la création d'un portail web au niveau du Secrétariat Permanent, capable d'agréger les sites des Centrales.
- ✚ L'établissement d'un diagnostic portant sur l'utilisation de l'outil informatique au sein de 13 Centrales d'Achats (analyse de l'organisation, de l'équipement, de

l'adéquation des logiciels, des capacités des ressources humaines à optimiser l'outil), et la formulation de recommandations à chaque niveau.

- ✚ L'organisation d'une formation groupée destinée aux 16 informaticiens des Centrales d'Afrique de l'Ouest, axée sur la maîtrise d'une version réactualisée du logiciel identifié.

Conformément aux procédures du IXème FED dans le cadre de marchés de service passés par une structure ayant reçu une subvention, une consultation restreinte a été lancée le 19 mars 2007 auprès des prestataires Café Informatique (Bénin), Profil (Togo) et Intrapôle (Burkina Faso).

Le marché a été notifié par la Commission des Marchés de l'ACAME à Intrapôle. Sa mise en œuvre est prévue du 09 novembre 2007 au 15 juin 2008.

6.6. Contrat de service pour la « formation en gestion des approvisionnements » sur financement UE/PRSAO

Les termes de référence portent sur la mise en œuvre de trois formations (les deux premières étant destinées aux pharmaciens, la troisième plutôt orientée pour les Directeurs Administratifs et Financiers) :

- ✚ La gestion du cycle d'approvisionnement, avec traitement du cas spécifique des ARV
- ✚ L'assurance de la qualité des médicaments (qui devrait déboucher sur l'établissement de critères conduisant à une présélection ACAME groupée des couples fabricants/produits)
- ✚ La mise en place d'une méthode de gestion prévisionnelle stock/trésorerie

Suite à une mise en concurrence conforme aux procédures du IXème FED, L'IRSP de Ouidah (Bénin) a été retenu pour les deux premières formations pharmaceutiques. L'ACAME souhaite que cette formation puisse se dérouler avant la fin de l'année 2007.

Le Cabinet ACECA International (Burkina Faso) a été retenu pour la formation en gestion prévisionnelle destinée aux Directeurs Administratifs et Financiers. Cette formation est arrêtée pour les dates du 10 au 14 décembre 2007.

6.7. Campagne de promotion du médicament essentiel générique

Le Secrétariat Permanent a lancé une Consultation auprès de trois agences de communication, pour mener une campagne de promotion du médicament générique. Les messages seront traduits en anglais et en portugais, et des affiches confectionnées et fournies aux Centrales à la fin de cette année.

Le Secrétariat étudie des pistes de financement pour étendre cette activité à toutes les Centrales membres de l'ACAME.

6.8. Présélection groupée

Le Secrétariat permanent, suivant les recommandations des Centrales d'Achats membres, a constitué un groupe de cinq experts pharmaceutiques, qui doit se réunir en atelier du mardi 27 novembre au samedi 1^{er} décembre à Ouagadougou.

Le mandat de ce groupe est de définir de manière exhaustive le cahier des charges techniques du dossier de présélection des couples fabricants (site de fabrication) / produits.

Une restitution sera effectuée au Directeurs Généraux de l'ACAME la semaine suivante. Cette phase débouchera sur le lancement en 2008 de la première présélection groupée, dont les résultats seront diffusés à toutes les Centrales de l'ACAME.

6.9. Marché de fourniture bureautique et informatique

La Commission d'appel d'offres de l'ACAME a lancé une consultation pour l'acquisition de matériel de bureautique et d'informatique pour le Secrétariat Permanent auprès de trois fournisseurs de la place.

Les commandes sont en cours, à part les ordinateurs, aucun fournisseur n'étant en mesure de remplir l'exigence d'origine européenne des produits.

7. Missions inter Centrales d'Achats de l'ACAME

7.1. Visite de la CAMEG du Burkina Faso par le Directeur Général de la PCG Guinée

Le Dr Bah Housseiny, Directeur Général de la PCG de Guinée Conakry, s'est rendu du 05 au 08 janvier 2007 à la CAMEG du Burkina Faso, pour se rendre compte de l'implication de cette Centrale d'Achats dans la gestion des programmes d'approvisionnement en ARV.

7.2. Missions d'études

- L'Assistant en approvisionnement de la CPA du Tchad, M. Ibrahim ALI, a effectué un stage du 1^{er} au 25 juillet 2007 auprès de la CAMEG du Burkina Faso, pour y étudier les procédures d'approvisionnement.
- Le comptable de la CPA du Tchad a effectué une mission d'études à la CENAME en juillet 2007.
- L'assistante commerciale de la CPA a effectué une mission d'études à la PNA du Sénégal en juillet 2007.
- L'informaticien de la CAMEG du Togo a apporté son appui à la COMEG du Congo en septembre octobre 2007.
- La CECOME de Guinée Bissau prévoit de mener une mission d'études à la CAMEG du Burkina Faso.

- Une mission de la PSP de Côte d'Ivoire auprès de la CAMEG du Burkina Faso est également prévue.

7.3. Participation au 10^{ème} anniversaire de SALAMA

Le Président de l'ACAME, Moustapha YACOUBA, a effectué une mission à Madagascar du 1^{er} au 04 octobre 2007, en compagnie du Conseiller de l'ACAME, pour participer au dixième anniversaire de SALAMA.

Un plaidoyer a été fait auprès du Ministre de la Santé et de l'ensemble des Partenaires au Développement sur la nécessité de financer le plan de développement de la Centrale d'Achats de Madagascar, et sur l'opportunité de lui confier l'acquisition centralisée des divers produits de santé du pays.

Le programme d'appui en Afrique de l'Ouest a été présenté comme modèle pouvant être dupliqué dans l'Océan Indien.

7.4. Mission du Secrétaire Permanent auprès de la PSP de Côte d'Ivoire

M. Lazare BANSSE, Secrétaire Permanent de l'ACAME, s'est rendu en mission en Côte d'Ivoire du 25 au 29 octobre 2007 pour échanger avec la Directrice Générale de la PSP, le Dr Souaré DOUSSOU, de points précis relatifs à l'organisation de la structure et de ses besoins prioritaires.

8. Participation de l'ACAME à des réunions ou colloques

8.1. Participation à la première réunion de la CHRCP de l'UEMOA

Le Secrétariat Permanent de l'ACAME a participé en tant qu'observateur aux travaux de la première réunion de la Cellule pour l'Harmonisation, la Réglementation et la Coopération Pharmaceutique (CHRCP) dans l'espace UEMOA du 26 au 28 mars 2007 à Ouagadougou.

8.2. Participation au Forum d'UNITAID

Une délégation de l'ACAME s'est rendue au Forum Consultatif d'UNITAID qui a eu lieu le 08 mai 2007, et au cours duquel le Secrétaire Permanent de l'ACAME, M. Lazare BANSSE, a prononcé une allocution, inaugurant les thèmes majeurs qui allaient être repris lors de la Conférence de Ouagadougou.

8.3. Participation à la réunion d'harmonisation des politiques pharmaceutiques dans la CEMAC

Une délégation de l'ACAME composée du Président de l'ACAME, Moustapha YACOUBA, de Madame Paulette MOUNGUENGUI (Directrice Générale de l'OPN du Gabon) et du Dr Jean de Dieu OBOUAKA (Directeur Général de la COMEG) a participé à une réunion d'harmonisation des Politiques Pharmaceutiques en mai 2006 à Brazzaville. Des discussions propres aux activités, aux objectifs et aux besoins des Centrales membres de l'ACAME ont ainsi eu lieu avec l'OMS et l'OCEAC.

8.4. Participation au 8^{ème} Forum Pharmaceutique de Lomé

Une délégation de l'ACAME a participé activement aux travaux du 8^{ème} Forum Pharmaceutique International, qui s'est déroulé du 06 au 08 juin 2007 à Lomé, et dont le thème était défini comme « la marché illicite du médicament en Afrique »

8.5. Participation à l'atelier de l'IRSP Ouidah (Bénin)

Une délégation de l'ACAME, représentée par le Directeur Général de la CAME du Bénin, le Dr Pascal HESSOU, et la Directrice Générale de la CAMEG du Togo, le Dr Mamessilé ASSIH, a participé activement à un atelier à l'Institut Régional de Santé Publique de Ouidah (Bénin), qui a eu lieu à la suite du Forum de Lomé du 11 au 13 juin 2007. Le thème était le recensement des besoins en formation pour les pharmaciens, notamment en santé publique, et de définir un programme pouvant faire l'objet d'un master, qui pourrait être diffusé en ligne sur internet.

8.6. Participation à l'atelier organisé par l'OOAS sur l'harmonisation des curricula des pharmaciens dans l'espace CEDEAO.

L'ACAME a été invitée à un atelier de l'OOAS du 15 au 18 octobre 2007 à Abidjan, sur l'harmonisation des curricula de formation pharmaceutique dans l'espace CEDEAO.

Le Secrétariat Permanent a exposé sa vision sur la nécessité de développer les quatre pôles de compétence sur lesquels doivent s'appuyer les Centrales d'Achats, et a présenté le programme monté par l'ACAME à cet effet (formation en management, en assurance de la qualité, en gestion prévisionnelle, en informatique).

8.7. Participation aux réunions du Réseau Médicament et Développement

Le Secrétariat Permanent a présenté l'avancée des activités de l'ACAME lors des journées d'été de ReMeD et a participé à la Table Ronde de ReMeD de novembre 2006.

8.8. Participation au Comité de pilotage du PRSAO

Une mission de l'ACAME, dirigée par la Directrice Générale de l'ONPPC, le Dr Mariama SAMBO, accompagnée du Conseiller du Secrétaire Permanent, s'est rendue le 04 novembre 2007 à Bissau à la quatrième réunion du Comité de pilotage du PRSAO, où une présentation de l'avancée du programme de l'ACAME financé par la Commission Européenne a été faite.

Conclusion

Cette année placée sous la Présidence tchadienne a vu l'ACAME se positionner de manière claire par rapport à la décision de certains partenaires de confier l'approvisionnement des programmes de lutte contre les maladies prioritaires à des agences de l'ONU ou des ONG occidentales.

La mise en place d'un plan de développement stratégique au niveau de l'ACAME a été une initiative remarquable, qu'il convient désormais de mener à bien pour accroître les performances des Centrales d'Achats.

Cette année a été marquée également par l'obtention d'une subvention importante auprès de la Commission Européenne, pour appuyer les Centrales d'Achats d'Afrique de l'Ouest. La phase de mise en route administrative de cette subvention va désormais déboucher sur une phase opérationnelle.

L'ACAME est déterminée à tout mettre en œuvre pour convaincre les partenaires de toutes les entités économiques régionales d'apporter des financements additionnels, afin d'appuyer le développement de l'ensemble des Centrales d'Achats membres de l'Association.

Le Secrétaire Permanent
Lazare BANSSE